

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0-H0(V) Chargé de chantier - Recyclage 1 jour - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510





Référence: HE-HO-BO-HOV-CDC-R-1J-P

Durée : 7h (1j) Modalité : Formation présentielle

Tarif: nous consulter

Délai d'accès : 2 semaines



Effectif maximal: 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens)
- Formation & handicap: contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38



Prérequis

Avoir suivi une formation initiale ou recyclage de la même catégorie depuis moins de 3 ans (présenter son titre d'habilitation en cours de validité le jour de la formation)



Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Baliser et surveiller la zone des opérations









Contenu de la formation

- MODULE R1 Thèmes communs recyclage, retour d'expérience :
 - o Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
 - o Pratiques professionnelles
 - o Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - o Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - o Evaluation du risque électrique



- o Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- o Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)
- o Protection collective: mesures, équipements et signalisation
- o Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- o Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie des habilitations correspondantes

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation





















